

Warranty Registration

Owner's Information: (Please Print)

Owner's Name

Street Address

City State Zip

Home Phone -- Work Phone --

Date Purchase Retail Purchase Price

Purchase Information:

Dealer Name

City State

Model # _____ Color _____
Serial # _____

I have read and accept the terms of my warranty.

Your Signature Date

Detach at Dotted Line and Return within 30 days of purchase.



LIMITED WARRANTY



7 YEAR - Limited Vessel & Frame Structure Warranty

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP. warrants the fiberglass vessel structure against water loss due to defects in materials and workmanship and the cabinet's internal frame to be free from defects in materials and workmanship for seven (7) years from the date of original consumer purchase.

3 YEAR - Limited Surface Warranty

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP. warrants the interior surface of the vessel against blisters, cracks, or delaminating due to defects in material and workmanship for a period of three (3) years from the date of original consumer purchase.

3 YEAR - Limited Equipment, Plumbing Warranty

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP. Inc. warrants the Spa against water leakage from jets, air controls, plumbing fittings, and the equipment (including pumps, Powerworks® Control System, blower, and heater) to be free from defects in material and workmanship for a period of three (3) years from the date of original consumer purchase.

2 YEAR - Limited Jet Insert Warranty

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP. warrants the jet inserts to be free from defects in material and workmanship for a period of two (2) years from the date of original consumer purchase. Jet inserts are owner-serviceable items and are not covered by the Labor Warranty outlined herein.

2 YEAR - Limited Digital Optics Warranty

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP. Inc. warrants the Digital Optics Lighting System to be free from defects in materials and workmanship for a period of two (2) years from the date of original consumer purchase.

1 YEAR - Limited Side Panel Warranty

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP. warrants the DuraMaax™ side panels not to crack, blister, peel, splinter, warp, or delaminate and to be free from defects in materials and workmanship for a period of one (1) year from the date of original consumer purchase.

1 YEAR - UPGRADES - Limited Warranty

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP. Inc. warrants: **CleanZone II:** the CleanZone II UV Sanitizing system to be free from defects in materials and workmanship for a period of one (1) year from the date of original consumer purchase. **WiFi Module, Spa Monitor / Transceiver, Ozonator, and Floating Remote:** the Spa Monitor / Transceiver, Ozonator, and Floating Remote to be free from defects in material and workmanship for a period of one (1) year from the date of original consumer purchase. **Audio Components:** the BlueTooth receiver, sub-woofer, power supply, and speakers to be free from defects in material and workmanship for a period of one (1) year from the date of original consumer purchase.

90 Day - Limited Headrest, Skimmer Lid, & Diverter Valve Warranty

MAAX SPAS INDUSTRIES CORPORATION warrants the headrests, skimmer lids, and diverter valve to be free from defects in material and workmanship for a period of ninety (90) days from the date of original consumer purchase. Headrests, skimmer lids, and diverter parts are owner-serviceable items and are not covered by the Labor Warranty outlined herein.

Time Of Delivery

MAAX SPAS INDUSTRIES CORPORATION warrants fuses, light bulbs, and filter cartridges to be free of defects in material and workmanship at the time of delivery to the original consumer purchaser.

EXTENT OF WARRANTY

This Limited Warranty applies to Spa products manufactured by MAAX SPAS INDUSTRIES CORPORATION (MSIC) under the brands (MAAX Collection, California Cooperage, Elite Spas, Vita Spa, PowerPools, Xstream, and Lifestyle Spas) and sold and installed by its authorized dealers. This Limited Warranty applies to the original consumer/user purchaser and terminates upon any transfer of ownership. This Limited Warranty does not provide coverage for the insulated cover or any item or accessory attached to, or installed on the Spa after the date of manufacture (including water sanitizing systems and cover removal systems, which may be covered under other warranties). Spa is designed and intended solely for residential installation and use. Therefore, commercial (non-residential) installations are herein expressly excluded from all warranty coverage.

WARRANTY PERFORMANCE

In the event of a defect covered under the terms of this Limited Warranty, notify your authorized MAAX Spas dealer. Use all reasonable means to protect the Spa from further damage. A MAAX Spas representative will repair the unit subject to the terms and conditions contained in this Limited Warranty. Within the warranty terms provided herein, parts or labor to repair a defect will be no charge, although you may be assessed reasonable labor and travel charges for the service call. All Spa units must be completely accessible for service; so that all side panels can be removed by the service technician without obstruction. MSIC herein reserves its right to repair or replace any portion of the unit or the complete unit. MSIC in its sole discretion may replace a Spa with one of equal value to the original purchaser. In such event, reasonable costs for removal of the defective Spa, plus delivery and installation of the replacement unit will be the sole responsibility of the owner. MSIC reserves the right to conduct an on-site inspection by its authorized service representative. MSIC must pre-authorize the return of all defective products and/or component parts. Pre-authorization is required for all in-field service where there is no authorized MAAX Spas Dealer. Freight charges may be assessed if the Spa is returned to an Authorized MAAX Spas representative, or to the factory for repair. The customer will bear all freight costs for any goods returned to an authorized MAAX Spas representative or the factory, for any repairs deemed to be excluded from coverage under the warranty.

EXCLUSIONS

This Limited Warranty is void if the Spa has been subjected to unprotected freeze conditions or incurs damage caused by improper water chemistry or water maintenance. This Limited Warranty is void if the Spa has been subjected to alterations, neglect, misuse or abuse; if any repairs have been attempted by anyone other than a MAAX Spas authorized service representative; or if failure is caused by accident, acts of God, or other causes beyond the control of MSIC. Damage can be caused by exposing the Spa vessel to direct sunlight for extended periods of time. Temperatures generated by sunlight or UV may become concentrated on the vessel surface causing the surface material to crack, delaminate or discolor. The Spa cover must be kept on the spa while void of water or any time it is not being used. Alterations include plumbing changes, electrical conversions, or additions of alternate sanitation (other than an approved MAAX Spas ozone generator, CleanZone II, or other similar water sanitary system) or heating systems which contribute to component or unit failure. Neglect, misuse and abuse includes any installation, operation or maintenance of the Spa other than that outlined in the Owner's Manual or use for which the Spa is not designed. Including, but not limited to damage caused by operation of the unit at water temperatures outside the range of 32 degrees F. and 120 degrees F., damage caused by dirty, clogged, or calcified filter cartridges, damage to the vessel surface caused by improper use of chemicals, allowing undissolved sanitizing chemicals to contact the surface, damage caused by improper pH balance or other improper water chemistry, damage caused by failure to provide even and sufficient foundation for the Spa, are considered abuses and may invalidate this Limited Warranty. Fading, discoloration, yellowing, scratches and/or gouges can occur with normal use and are not considered warrantable defects if reported after the date of installation. Micro-crazing on the vessel surface is the result of over exposure to direct sunlight when the cover is not properly installed, and is not covered by this warranty. The UV bulb contained within the CleanZone II UV sanitizing chamber requires routine replacement every twelve to eighteen months and is not covered by this limited warranty. Any commercial use of the spa constitutes a non-residential application and is not covered by this warranty.

DISCLAIMER

MAAX SPAS INDUSTRIES CORPORATION (MSIC) or its authorized agents, shall not be liable for any injury, or loss of use of your Spa or other incidental or consequential damages or expenses which may include but are not limited to the removal of a permanent deck, carpeting or other custom fixture. In no event shall MSIC be liable, for any reason or cause, in excess of the amount paid for the product. No other warranties, expressed or implied, are valid. No agent, dealer, distributor, Service Company, or other party is authorized to change, modify, or extend the terms of this Limited Warranty in any manner whatsoever. Some states/provinces do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations or exclusions may not apply to you.

LEGAL RIGHTS

This Limited Warranty gives you specific legal rights and is not applicable if it interferes with any law or regulation in any state, province, or country.

Void if the Serial Number Label is missing.

109301 Rev 03/2014

Apposer un
timbre

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP
25605 S. Arizona Avenue
Chandler, AZ 85248-9973
USA

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP
25605 S. Arizona Avenue
Chandler, AZ 85248-99736
USA



GARANTIE LIMITÉE



7 ANS - Garantie limitée pour la structure de la coque et de cadre

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP garantit la structure de la coque en fibre de verre contre les fuites d'eau en raison de défauts de matériaux et de fabrication et le cadre interne de l'armoire contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant sept (7) ans à compter de la date d'achat par le consommateur.

3 ANS - Garantie limitée pour la surface

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP garantit la surface intérieure de la coque contre les cloques, les fissures et la délamination en raison de défauts de matériaux et de fabrication pendant trois (3) ans à compter de la date d'achat par le consommateur.

3 ANS - Garantie limitée pour l'équipement et la plomberie

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP. Inc garantit le spa contre les fuites d'eau au niveau des jets, des contrôleurs d'air, des accessoires de plomberie, ainsi que l'équipement (y compris les pompes, le système de commande Powerworks®, le souffleur et le chauffe-eau) contre les défauts de matériaux et de fabrication pour une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat par le consommateur.

2 ANS - Garantie limitée pour la façade de jet

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP garantit les façades de jets contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant deux (2) ans à compter de la date d'achat par le consommateur. Les façades de jets sont des articles entretenus par les propriétaires et ne sont pas couverts par la garantie sur la main d'œuvre décrite ici.

2 ANS - Garantie limitée pour le système optique numérique

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP. garantit le système d'éclairage optique numérique contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant deux (2) ans à compter de la date d'achat par le consommateur.

1 AN - Garantie limitée pour le panneau latéral

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP garantit les panneaux latéraux DuraMaax™ contre les cloques, les fissures, les éclats, le gauchissement et la délamination en raison de défauts de matériaux et de fabrication pendant un (1) an à compter de la date d'achat par le consommateur.

1 AN - Garantie limitée pour les options supplémentaires

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP. Inc. garantit : **CleanZone II** : le système de désinfection CleanZone II UV contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant un (1) an à compter de la date d'achat par le consommateur. **Module WiFi, Moniteur et émetteur-récepteur du spa, ozonateur et télécommande flottante** : le moniteur et l'émetteur-récepteur du spa, l'ozonateur et la télécommande flottante contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant un (1) an à compter de la date d'achat par le consommateur. **Composants ausio** : la récepteur BlueTooth, le caisson des graves, l'alimentation et les haut-parleurs contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant un (1) an à compter de la date d'achat par le consommateur.

(90 jours) - Garantie limitée pour l'appui-tête, le couvercle du skimmer et la valve de diverteur

MAAX SPAS INDUSTRIES CORP garantit l'appui-tête, le couvercle du skimmer et valve de diverteur contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat par le consommateur. Les appui-têtes, les couvercles de skimmer et les valves de diverteur sont des articles entretenus par les propriétaires et ne sont pas couverts par la garantie sur la main d'œuvre décrite ici.

Moment de la livraison

MAAX SPAS INDUSTRIES CORPORATION garantit les fusibles, les ampoules et les cartouches de filtre contre les défauts de matériaux et de fabrication au moment de la livraison à l'acheteur consommateur d'origine.

ÉTENDUE DE LA GARANTIE

Cette garantie limitée s'applique aux produits de spa fabriqués par MAAX SPAS INDUSTRIES CORPORATION (MSIC) sous les marques (MAAX Collection, California Cooperage, Elite Spas, Vita Spa, PowerPools, Xstream et Lifestyle Spas), vendus et installés par ses revendeurs agréés. Cette garantie limitée s'applique à l'acheteur consommateur/utilisateur d'origine et se termine en cas de transfert de propriété. Cette garantie limitée ne couvre pas le couvercle isolant ou tout autre article ou accessoire attaché à ou installé sur le spa après la date de fabrication (y compris les systèmes de désinfection de l'eau et les systèmes de retrait du couvercle, qui peuvent être couverts par d'autres garanties). Le spa est conçu et destiné uniquement pour une installation et une utilisation résidentielle. Par conséquent, les installations commerciales (non résidentielles) sont expressément exclues de la présente garantie.

PRESTATIONS DE GARANTIE

Dans le cas d'un défaut couvert par les termes de cette garantie limitée, contactez votre revendeur agréé MAAX SPAS. Utilisez tous les moyens raisonnables pour protéger le spa contre d'autres dommages. Un représentant MAAX SPAS réparera l'appareil soumis aux termes et conditions figurant dans la présente garantie limitée. Dans les conditions de garantie décrites ici, les pièces ou la main-d'œuvre pour réparer un défaut ne seront pas facturées, mais des frais modiques de déplacement et de main d'œuvre peuvent vous être facturés pour l'appel de service. Toutes les unités de spa doivent être complètement accessibles pour l'entretien, de sorte que tous les panneaux latéraux puissent être enlevés sans obstruction par le technicien de service. MSIC se réserve le droit de réparer ou de remplacer une partie de l'appareil ou l'appareil complet. MSIC se réserve le droit, à sa seule discrétion, de remplacer un spa avec un autre de valeur égale à celui d'origine. Dans un tel cas, des frais raisonnables pour l'enlèvement du spa défectueux, la livraison et l'installation de l'unité de remplacement seront à la charge exclusive du propriétaire. MSIC se réserve le droit d'effectuer une inspection à domicile par le biais de son représentant agréé. MSIC doit pré-autoriser le retour de tous les produits et (ou) des pièces défectueuses. Une autorisation préalable est requise pour tous les services à domicile en l'absence de représentant agréé et autorisé MAAX SPAS. Des frais de transport peuvent être facturés si le spa est retourné à un représentant autorisé MAAX SPAS ou à l'usine pour réparation. Le client prendra en charge tous les frais de transport pour les marchandises retournées à un représentant autorisé MAAX SPAS ou à l'usine, ainsi que pour les réparations considérées comme exclues du champ d'application de la garantie.

EXCLUSIONS

Cette garantie limitée est annulée si le spa a été exposé à des conditions de gel sans protection ou si des dommages ont été encourus à cause d'un mauvais entretien de l'eau ou de produits chimiques. Cette garantie limitée est annulée si le spa a été soumis à des modifications, une négligence, une mauvaise utilisation ou un abus, si des réparations ont été tentées par toute personne autre qu'un représentant de service autorisé MAAX SPAS, ou si la défaillance est causée par un accident, une catastrophe naturelle ou d'autres causes indépendantes du contrôle de MSIC. L'exposition de la coque du spa à la lumière directe du soleil pendant de longues périodes de temps peut causer des dommages. La température produite par la lumière du soleil ou les UVs peuvent se concentrer sur la surface de la coque, provoquant des fissures, la délamination ou la décoloration de la surface du matériel. Le couvercle du spa doit être maintenu sur le spa lorsque celui-ci est vide. Ces réparations incluent toute modification de la plomberie, des raccordements électriques, ou l'addition de systèmes de désinfection (autre qu'un générateur d'ozone MAAX SPAS approuvé, CleanZone II, ou un autre système de désinfection de l'eau analogue) ou de chauffage alternatif qui contribuent à la défaillance de l'unité ou d'un de ses composants. Négligence, mauvaise utilisation ou abus comprend toute installation, fonctionnement ou entretien du spa, autre que ceux décrits dans le manuel du propriétaire ou d'une utilisation du spa pour laquelle il n'est pas conçu. Y compris, mais sans s'y limiter, les dommages causés par le fonctionnement de l'appareil à des températures de l'eau en dehors de la plage de 32°F (0°C) à 120°F (50°C), les dommages causés par des cartouches de filtre sales, bouchées ou calcifiées, les dommages de la surface de la coque causés par une mauvaise utilisation de produits chimiques, en particulier le contact avec la surface de produits de désinfection non dissouts, les dommages causés par un pH incorrect et non équilibré ou tout autre condition chimique impropre de l'eau, les dommages causés par un support de fondation du spa inadapté ou irrégulier, sont considérés comme des abus et peuvent invalider cette garantie limitée. La dépigmentation, la décoloration, le jaunissement, les rayures et (ou) les gouges peuvent se produire lors d'une utilisation normale du spa et ne sont pas considérés comme des défauts couverts par la garantie limitée s'ils sont signalés après la date d'installation. Des micro-craquelures de la surface de la coque sont le résultat d'une surexposition aux rayons directs du soleil lorsque le couvercle n'est pas installé correctement, et ne sont pas couvertes par cette garantie limitée. L'ampoule UV contenue dans la chambre de désinfection CleanZone II UV nécessite un remplacement périodique tous les douze à dix huit mois et n'est pas couverte par cette garantie limitée. Toute utilisation commerciale du spa constitue une utilisation non-résidentielle et n'est pas couverte par cette garantie limitée.

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ

MAAX SPAS INDUSTRIES CORPORATION (MSIC) et ses agents autorisés ne sont pas responsables pour toute blessure, perte d'usage de votre spa, ou autres dommages ou frais directs ou indirects qui pourraient inclure, mais ne sont pas limités à la suppression d'une terrasse permanente, d'une moquette ou d'un autre équipement sur mesure. En aucun cas, MSIC ne peut être tenu responsable, pour quelque raison ou cause, au-delà du montant payé pour le produit. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, n'est valable. Aucun agent, revendeur, distributeur, réparateur, ou autre partie n'est autorisé à changer, modifier ou étendre les termes de cette garantie limitée de quelque manière que ce soit. Certains états ou provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou collatéraux, et les limitations ou exclusions susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous.

DROITS LÉGAUX

Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques et n'est pas applicable si elle interfère avec une loi ou réglementation quelconque dans n'importe quel état, province ou pays.

Annulée si l'étiquette portant le numéro de série est manquante.

109301 Rév 03/2014

Détachez sur la ligne pointillée et renvoyez dans les 30 jours suivant l'achat.

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Informations sur le propriétaire : (veuillez utiliser des caractères d'imprimerie)

Nom du propriétaire

Adresse

Ville État/province Code postal

Téléphone à la maison Tél. au travail

Date d'achat Prix d'achat Courriel:

Informations d'achat:

Nom du revendeur

Ville État/province

J'ai lu et j'accepte les termes de ma garantie.

Your Signature:

Date:

N° du Modèle:

N° de série:

Couleur: